

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	26 (1954)
<b>Heft:</b>	1
<b>Nachruf:</b>	Hommage funèbre au Dr. Maurice Jeanneret : membre fondateur et président de la COBAL
<b>Autor:</b>	[s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

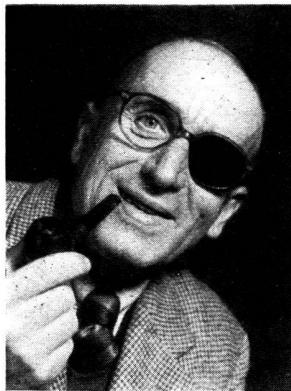
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# HOMMAGE FUNÈBRE AU DR MAURICE JEANNERET

*Membre fondateur et président de la COBAL*



*Nous reproduisons ci-dessous une partie du discours prononcé par M. Fernand Petit, secrétaire de la Coopérative des ouvriers du bâtiment lors des obsèques du Dr Maurice Jeanneret.*

*Nos lecteurs ignorent, peut-être dans leur majorité, que le Dr Jeanneret, à côté d'une activité politique intense, était le président de la plus grande coopérative de production de Suisse et l'une des plus anciennes de Suisse romande. C'est à ce titre, tout particulièrement, que nous saluons la mémoire du défunt.* (La Rédaction.)

Les hommages émouvants rendus au Dr Jeanneret seraient incomplets si la Coopérative des ouvriers du bâtiment lausannois, la COBAL, n'évoquait ici celui qui l'a créée, qui en a conduit les premiers pas dans une période difficile et qui l'a présidée d'une main ferme de 1924 jusqu'au jour de sa mort.

C'est au nom du Conseil de direction, du Conseil d'administration, des directeurs, des contremaîtres et des ouvriers de cette entreprise que j'ai le devoir et le douloureux honneur d'exprimer les sentiments de tristesse mais aussi de reconnaissance dans ces heures douloureuses.

Pendant près de trente ans, le Dr Jeanneret a dirigé une entreprise qui est actuellement la première coopérative de production de Suisse. Son ambition a toujours été d'en faire une entreprise modèle, en main des ouvriers eux-mêmes. Tout au long de ces trente années, son souci constant fut de protéger la sécurité sociale des ouvriers : l'introduction des vacances, bien avant qu'elles soient admises dans l'ensemble des entreprises, l'amélioration des allocations familiales, l'institution d'une caisse de secours, d'une caisse d'invalidité, le paiement des frais médicaux et pharmaceutiques en cas de maladie et bien d'autres mesures dans l'horaire de travail et la rémunération, toutes ces réalisations bien concrètes ont été l'œuvre du président Maurice

Jeanneret, qui répétait inlassablement : « La COBAL a été fondée par les ouvriers et pour les ouvriers. Cela seul doit nous guider dans toutes nos déterminations. »

C'est aujourd'hui par centaines que les ouvriers de la COBAL, ses cadres qu'il savait choisir avec discernement, accompagnent à sa dernière demeure leur chef, leur inspirateur et leur ami.

Comment exprimer à sa compagne, à son fils, à ses neveux et nièces, à tous ses parents, l'émotion qui étreint ceux qui, à ses côtés, ont lutté pour le triomphe de l'idée coopérative? Il y a ici des dizaines et des dizaines d'ouvriers, de contremaîtres, des directeurs qui ont été ses collaborateurs pendant près de trente ans. Ils se souviendront toujours de celui qui, aux heures les plus critiques, sut, avec cette énergie indomptable qui était le propre de sa nature, redresser des situations compromises, trouver la solution juste, repartir de l'avant et redonner confiance à ceux qui faiblissaient.

Ce haut idéal, cette consécration ont porté des fruits remarquables : la COBAL est aujourd'hui une entreprise qui fait honneur à notre ville, à notre canton, au pays tout entier.

La foi profonde du Dr Jeanneret en la solidarité humaine, en la coopération, l'application concrète qu'il a faite de ses principes, l'amour qu'il portait au plus humble de ses ouvriers, tout cela explique que l'on ait dit souvent : « Le Dr Jeanneret est le véritable père de la COBAL. » Tout cela demeure bien vivant au cœur de l'entreprise qui lui doit tout, son âme et sa vie.

Puisse son souvenir vivant fortifier ceux qui reprennent la tâche interrompue. Puisse son exemple inspirer ceux qui ont désormais pour mission de tenir bien haut le noble drapeau que le président Jeanneret nous a appris à protéger contre toute atteinte.

Dans le champ de la vie, un sillon lumineux est tracé. Le grain semé a germé. Il a donné et donnera encore d'abondantes moissons. Que personne n'oublie que le meilleur des ouvriers a été le président Dr Maurice Jeanneret.

A sa famille en deuil, la Coopérative des ouvriers du bâtiment lausannois adresse un message de sympathie sincère et l'expression de sa profonde reconnaissance.

## LE LOGEMENT FAMILIAL POUR TOUS

On vient d'inaugurer à Sainte-Radegonde (France) une réalisation du C. I. L. de Tours et environs : la Cité du Petit-Monsoudun, qui comprend actuellement septante logements, doit porter ce chiffre à nonante-six dans un proche avenir.

Il s'agit d'habitations familiales à loyer modeste, construites suivant les « normes Courant » (du nom du ministre français de la reconstruction et de l'urbanisme), et dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Aucune superficie perdue en couloirs. Toutes les pièces sont commandées par la salle de séjour. Le

chauffage de l'appartement est assuré par le fourneau de cuisine, qui se trouve au centre de la cellule habitée. Ce fourneau est installé dans une partie de la salle de séjour isolée par une murette à hauteur du fourneau. Ces maisons sont construites par des procédés traditionnels : briques creuses de 25, plafond en placo-plâtre, sol en granito pour la salle de séjour, remitez pour les chambres à coucher, toit à une pente. La salle d'eau comprend : un bac à laver, une douche, un chauffe-eau au gaz. Chaque cellule comporte, outre la salle d'eau et la cuisine, une salle de rangements.

(D'après « C. I. L. ».)